Continuité CONTINUITÉ

# La composition dans les parcs

## D'hier à demain

### Danièle Routaboule

Number 1, Special, Fall 1990

L'architecture de paysage au Québec

URI: https://id.erudit.org/iderudit/15987ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print) 1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Routaboule, D. (1990). La composition dans les parcs : d'hier à demain.  $Continuit\acute{e},$  (1), 29–33.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1990

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



### This article is disseminated and preserved by Érudit.

# LA COMPOSITION DANS LES PARCS:



Jardins du Séminaire de Saint-Sulpice. Comme dans les jardins du Moyen Âge, la composition revêt une valeur symbolique représentant le monde à l'image de Dieu et du cosmos. (photo: Archives de la Ville de Montréal)

par Danièle Routaboule

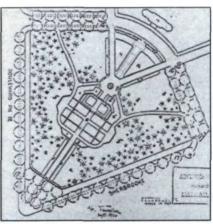
Les modèles du passé doivent céder la place à des concepts d'aménagement qui réconcilient nature et culture.

# D'HIER À DEMAIN

a plupart du temps, de véritables idéologies sous-tendent l'aménagement des lieux publics en relation avec leur rôle dans la société. Et notre époque, comme les précédentes, n'échappe pas à la remise en question des concepts qui ont façonné notre tradition en matière d'aménagement paysager. Quelles sont les principales idées qui ont été à l'origine de nos parcs et places publics et comment se sont-elles concrétisées sur notre sol? De ces idées, très souvent, est né un «modèle» ou un style, qui tend à se répéter dans le temps, dans la mesure où il a été apprécié et valorisé par le passé.

### LE MODÈLE DU MOYEN ÂGE

Les jardins conventuels qui datent du début de la colonisation ont été modelés sur ceux du Moven Âge. Havres de tranquillité et de méditation, le Séminaire de Saint-Sulpice et le couvent des Dames de la congrégation de Notre-Dame, devenu l'Hôtel-Dieu, font partie de cette catégorie. On y cultivait des plantes aromatiques et médicinales ainsi que des fleurs. Ces jardins étaient certes «fonctionnels», mais leur aspect le plus fascinant tenait, sans aucun doute, à la valeur symbolique de leur composition. Des agencements simples, répartis sur deux axes cruciformes, nord-sud et estouest, constituaient une représentation du monde à l'image de Dieu et du cosmos. Au centre, dans des bassins circulaires ou des fontaines, l'eau figure la vie et son perpétuel renouvellement.



Plan de la partie avant du Jardin botanique. La composition géométrique ordonnée autour d'un axe rappelle les grandes perspectives de la Renaissance. (photo: Archives de la Ville de Montréal)

Tout agencement a un sens, tout objet une forme et une place précises. Les plantes, créations de Dieu, servent à soigner ou sont cultivées pour leur beauté. Chacune a une signification très particulière: la rose est signe d'amour et le lys symbolise à la fois la pureté et la trinité. Ce langage des fleurs nous est parvenu, bien que souvent transformé pour mieux servir nos intentions.

Dans les jardins conventuels montréalais, le bassin central a parfois été remplacé par un rond-point fleuri, recevant quelquefois la statue du membre fondateur de l'institution; mais leur organisation spatiale a suivi le même modèle à travers les âges. Ces jardins étonnent par leur simplicité, inspirent le calme et la réflexion, et, à ce titre, sont toujours recherchés. Ainsi, en plein coeur de Montréal, le «cloître des Coopérants» vient d'être réalisé selon cet archétype.

### LES JARDINS RENAISSANCE

On trouve aussi à Montréal quelques aménagements où les influences de la Renaissance italienne et française sont particulièrement sensibles. Les grands domaines des communautés religieuses, tels celui des Messieurs de Saint-Sulpice et Villa Maria, ont été parmi les premiers à utiliser ce style empreint d'ordre et d'harmonie.

Tout comme précédemment en Europe, la composition paysagère a évolué du cloître vers de plus vastes ensembles. Le recours à un axe le long duquel sont ordonnées différentes figures géométriques ou plantations et qui se prête parfaitement à la mise en valeur de tracés perspectifs permet de représenter l'espace dans sa profondeur. Ce modèle était lui aussi, au départ du moins, très fortement imprégné de sens et l'agencement de ces grandes compositions paysagères était effectué à partir de l'idée que l'on se faisait du modèle choisi.

D'après Tzonis¹: «L'hypothèse centrale est que le modèle divin est constitué de relations pures, c'est une toile d'éléments disposés à intervalles réguliers, ordonnés, rythmiquement composés de mesure et de poids.» Ainsi la géométrie, qui permet d'ordonner le monde selon le principe divin, devient l'élément essentiel du design. Les jardins de la Renaissance, réalisés suivant ce concept, se distingueront par leur symétrie. Cependant, l'idée de symétrie fut déjà utilisée dans l'aménagement des espaces publics à Athènes et des jardins à Rome (spécialement ceux des villas impériales).

Plan du parc du Mont-Royal (1877). Créé par Frederick Law Olmsted dans la tradition pittoresque, ce parc rompt avec les compositions géométriques pour faire place à des sentiers sinueux, des vallonnements et des dispositions asymétriques. (photo: Archives de la Ville de Montréal)

Selon E. Noël<sup>2</sup>: «Cette idée de symétrie est sans doute l'une des plus simples et des plus profondes dont fait usage l'esprit humain pour organiser sa compréhension du monde. Elle s'applique des minéraux aux vivants, des particules élémentaires au cosmos.» À Montréal, quelques aménagements fondés sur ce principe ont vu le jour aux XIX<sup>c</sup> et XX<sup>c</sup> siècles, notamment la partie avant du Jardin botanique et l'axe Morgan, qui se termine par l'édifice du marché Maisonneuve.

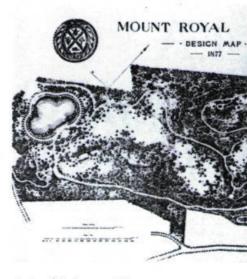
### LE PITTORESQUE

C'est le courant pittoresque qui a connu et connaît toujours la plus grande faveur du public en Amérique du Nord. Ce style est issu d'une vive réaction à l'encontre des grandes compositions symétriques qui apparaissent dorénavant comme «figées». Le sens profond et symbolique des agencements de la Renaissance n'est plus compris ni ressenti par la population.

Désormais, les nouveaux jardins et parcs représenteront une nature idéalisée, calme et sereine. Aux figures géométriques, aux parterres fleuris, aux arbres en rangée succèdent progressivement les formes douces et les courbes, les prairies et pâturages verdoyants, entrecoupés de boisés. L'eau n'est plus canalisée mais s'étale en des lacs aux contours sinueux.

Celui qui est à l'origine de ces jardins, William Kent (1685-1748), peintre et architecte paysagiste anglais, fut séduit par les peintures de Nicolas Poussin, Claude Lorrain et Salvator Rosa lors de son «grand tour» à Rome, et conquis par la sérénité de la campagne romaine. De retour en Angleterre, Kent mit en application son désir de «construire de tels paysages» dans les propriétés de l'aristocratie.

L'ensemble est agencé de manière irrégulière, asymétrique, et conçu pour favoriser une découverte progressive du paysage. Tout est fait pour donner l'illusion du naturel, alors qu'en fait il s'agit d'une mise en scène d'éléments de la nature savamment orchestrée et qui, selon Jurgis Baltrusaites (1983)<sup>3</sup>, révèle «un état où la nature est dépassée par sa scénographie et transposée dans une



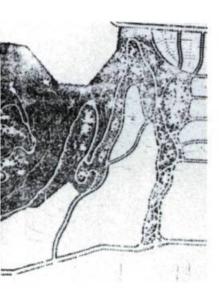
région fabuleuse». Vous aurez reconnu, à ces descriptions, la plupart de nos grands parcs urbains tels que celui du Mont-Royal, l'île Sainte-Hélène, le parc Maisonneuve et la partie ouest du parc Lafontaine.

Toutefois, l'idéologie de leurs concepteurs n'est plus celle des Anglais du XVIIIe siècle «créant des paysages» naturels idéalisés pour les classes privilégiées, mais elle s'est adaptée, pour la première fois dans l'histoire, aux besoins d'une collectivité qui vit de plus en plus dans des villes en voie d'industrialisation et de développement. Dans ce contexte, le parc dit «naturel» devient un instrument didactique destiné à éveiller l'intérêt, le goût du beau et de la nature, à provoquer des émotions et un plaisir esthétique chez ses usagers.

Accessible à tous, il représente un lieu permettant aux citadins de se détendre et se régénérer, d'oublier soucis et tracas, nuisance et bruit. Il doit aussi, selon Frederick Law Olmsted, concepteur du Mont-Royal, permettre aux individus de renforcer leur sens d'appartenance à la collectivité par la fréquentation commune de ce lieu de rencontre, de communication et de paix.

### LE FONCTIONNALISME

Au XX<sup>e</sup> siècle, les modèles du Moyen Âge (cloître des Coopérants), de la Renaissance (axe Morgan, partie avant du Jardin botanique) et surtout pittoresques (île Sainte-Hélène, parc Maisonneuve et jardin Lafontaine) ont continué à être utilisés dans la composition des espaces verts à Montréal. Cependant, et surtout à partir du milieu du siècle, un nouveau type de composition se développe selon l'approche fonctionnaliste. Progressivement, les parcs et les espaces publics seront aménagés pour



Plan du parc Jarry. À partir des années soixante, avec le fonctionnalisme, on privilégie les aménagements sportifs et récréatifs, parfois au détriment de l'harmonie de la composition. (photo: Ville de Montréal)



ne remarche champétres Archives de sition ni espaces cor persés (prou, plus petites section et ur Kent et Je À par contro compositi des foncti

Le parc Lafontaine. Les aménagements pittoresques connaissent un vif succès aux XIX° et XX° siècles. Tandis que la ville s'industrialise, on cherche à créer des paysages romantiques et champêtres agrémentés de pavillons. (photo: Archives de la Ville de Montréal)

répondre à des besoins de récréation et de détente. La préoccupation dominante sera la recherche d'une juste répartition des services pour la collectivité.

Le type, l'emplacement, la quantité et l'équipement des parcs, terrains récréatifs et espaces publics sont prédéfinis, quel que soit le lieu dans lequel ils s'insèrent. Tout est quantifié et justifié, depuis le nombre de mètres carrés nécessaires aux jeux des tout-petits jusqu'aux équipements collectifs destinés à desservir les besoins d'une population métropolitaine comme celle de Montréal<sup>4</sup>.

Toutefois, les préoccupations esthétiques ne sont pas absentes de cette période dite «fonctionnaliste», et certains aménagements à Montréal montrent bien la présence d'une composition typique du fonctionnalisme non dénuée d'intérêt. En effet, si nous comparons les aménagements récréatifs, ou même sportifs, créés ces dix dernières années à des aménagements du même type des années 1930 à 1960, on note une grande amélioration. Ainsi dans les plus anciens, on

ne remarque aucune tentative de composition ni d'agencement de formes. Ces espaces comportent des équipements dispersés (parcs Mackenzie-King et Jarry), ou, plus tard, juxtaposés et séparés en petites sections ayant chacune une fonction et une clientèle déterminées (parcs Kent et Jean-Brillant).

A partir des années 1978-1980, par contre, on se soucie davantage de la composition d'ensemble. La disposition des fonctions est soumise à des agencements de formes, matériaux, textures et couleurs, selon certains principes de composition connus, dont l'unité et la diversité (centre Claude-Robillard, parc Percillier-Lachapelle). Les liens entre les fonctions se font à l'aide d'écrans de végétaux, de différences de niveaux et présentent ainsi une plus grande variété. Les petits parcs des années quatre-vingt, bien discutables à d'autres égards, sont des produits typiques d'une esthétique fonctionnaliste internationale dont on trouve l'origine dans le design des années cinquante aux États-Unis. Par leur vocabulaire souvent composite et la présence d'espaces pavés à vocation utilitaire, les massifs de verdure qui séparent les différentes fonctions dénotent un ordre de logique dans la composition et un souci d'agencement des formes et matériaux, des textures et couleurs5.

Malgré une évolution notable dans la composition des parcs cette dernière décennie, l'architecte paysagiste fait face à de nombreuses contraintes. La principale est liée aux normes qui spécifient quoi faire, où, comment, et sur quelles superficies. La composition n'a plus la latitude d'évoluer, de se transformer ou de se diversifier et, par conséquent, de «produire du sens». À l'instar d'un certain nombre de collègues européens et américains, les architectes paysagistes ressentent un malaise grandissant. La réflexion amorcée sur le rôle et le type des compositions que devraient avoir les espaces verts montréalais dans les prochaines années se heurte aux limites du «fonctionnalisme étroit» qui régit nos compositions paysagères actuelles. Interrogé au sujet de son aménagement du parc floral de Vincennes (France), Alain Provost disait: «Aujourd'hui la prédominance du fonctionnel est telle que le rêve passe.»

Dans un même esprit, dans son ouvrage Une poétique du paysage: le démesurable, Bernard Lassus, architecte paysagiste et plasticien de l'environnement, commente: «J'essaye ici d'opposer une notion qui restera un peu floue, le démesurable aux pseudo rationalités qui se veulent précises et qui au nom de l'efficacité ont nié l'approche sensible et par là même ont étouffé le paysage.»

En effet, nous ne pouvons que constater combien nos aménagements, voués principalement à la satisfaction de besoins récréatifs et presque exclusivement à l'activité physique, découlent d'une notion très réductrice des besoins humains; le culturel, le mental et le spirituel, entre autres, ont été mis de côté. De plus, ces aménagements où tout est prédéfini ne tiennent pas plus compte des caractéristiques sensibles et personnelles des populations concernées que de la spécificité des lieux.

### ÉLÉMENTS DE SOLUTION

Le problème de la standardisation relevé dans les aménagements fonctionnalistes doit nous amener à réagir en diversifiant nos compositions. La diversité existe déjà dans la nature, (plantes, sols, paysages) et dans la culture (locale, régionale, nationale); c'est un facteur d'intérêt, d'équilibre et de survie au sein d'un écosystème. Par exemple, une forêt dont les essences sont variées sera plus intéressante visuellement qu'une forêt comportant une seule espèce; de même, elle sera écologiquement moins fragile.



Parc Percillier-Lachapelle. Au début des années soixante-dix, les compositions paysagères se font plus raffinées. La disposition des fonctions est soumise à des assemblages de formes, matériaux, textures et couleurs. (photo: Danièle Routaboule)

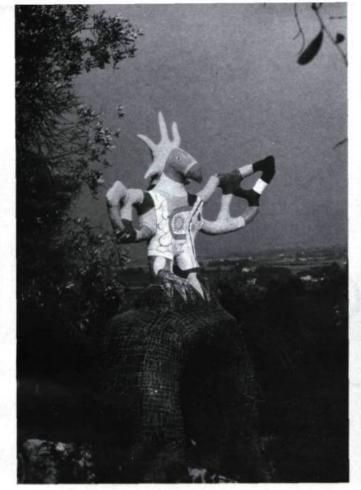
Il en est ainsi en économie. Une ville dont les fonctions et activités sont peu variées est très vulnérable. Un cas extrême, celui d'une ville minière: si la mine ferme, la ville meurt. Dans le domaine des aménagements paysagers, une composition diversifiée offrira la possibilité à ses utilisateurs de vivre des expériences physiques (jeux, sports), visuelles et plus généralement sensorielles, mais aussi poétiques, esthétiques, spirituelles, intellectuelles, en relation avec leur environnement culturel et naturel.

La recherche de la diversité est donc au coeur des préoccupations actuelles dans le domaine des aménagements paysagers, et nombreux sont les auteurs qui ont souligné la nécessité de l'introduire dans la composition des espaces publics (par exemple, Spirn6). La plupart d'entre eux associent le terme «diversité» à des mots clés tels que processus évolutif, utilisation et mise en valeur du dynamisme, changement, mouvements dans la nature et dans la culture. Elle est prônée par les écoles écologiques et par les tenants d'une esthétique environnementale (Koh, Spirn, Howett7), tout comme elle soustend les nouvelles conceptions artistiques en paysage (Boles, Rademacher Frey, Johnson8). Plus largement encore, elle est préconisée par tous ceux qui souhaitent le retour au «sensible», la mise en valeur de l'esprit du lieu et des cultures spécifigues.



Jardin du Centre Canadien d'Architecture, à Montréal (Melvin Charney). En réaction au fonctionnalisme, les aménagements contemporains tentent de valoriser le patrimoine local. Ici, un jardin de sculptures sur le thème de l'architecture, présenté dans une perspective historique. (photo: Danièle Routaboule)

On peut faire un lien entre cette ligne de pensée et la crise qu'a connue l'architecture à partir du fonctionnalisme, laquelle a débouché sur le postmodernisme, puis sur le déconstructivisme. Il s'agit, dans le cas de l'architecture de paysage, de mieux utiliser et mettre en valeur l'extrême variété des éléments de la nature dans une perspective écologique et de réconcilier nature et culture.



Le jardin du Tarot, Toscane, 1980 (Niki de Saint-Phalle). Il faut réinsérer dans les aménagements le symbolique, le poétique et l'imaginaire. (photo: Danièle Routaboule)

Parc de la Golden Gate, San Francisco. Peter Walker, l'un des architectes paysagistes contemporains les plus novateurs, a utilisé l'eau sous de multiples formes. Ici, la mise en scène permet de mieux apprécier les éléments de la nature. (photo: Peter Walker)





Parc de l'Espagne industrielle, Barcelone. Des jardins creusés permettent la promenade et l'observation à différents niveaux: une façon d'utiliser entièrement l'espace en créant des paysages et aménagements verticaux. (photo: Danièle Routaboule)

 Tzonis, Alexandre, Vers un environnement non oppressif, Mardaga, Bruxelles, 1976.

- Noël, Émile, La symétrie aujourd'hui, Seuil, Paris, 1989.
- Cassilde, Tournebize, Mythes et idéologies, dans Autrement, mars 1990.
- Cinq-Mars, Irène, Lessard, Marie, MacLeod, John, Routaboule, Danièle, Programme d'études en vue de l'élaboration d'une politique des espaces ouverts à Montréal, Volet formes et fonctions, rapport de recherche, École d'architecture de paysage, Université de Montréal, avril 1990.
- 5. Routaboule, Danièle, Morphologie et composition des espaces verts à Montréal, chapitre 4 du rapport précédent.
- Whiston Spirn, Anne, The poetics of city and nature: towards a new aesthetic for urban design, dans Landscape Architecture Journal, automne 1988.
- Koh, Josuck, An ecologist aesthetic, dans Landscape Architecture Journal, University of Wisconsin Press, automne 1988. Howett, Catherine, Systems, signs, sensibilities: sources for a new landscape aesthetic, dans Landscape Architecture, vol. 6, 1987.
- 8. Doles, Frey Johnson, Profiles. The new American landscape, dans Progressive Architecture, juillet 1989.

Danièle Routaboule est professeure agrégée à l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal.

Après quelque cinquante années de fonctionnalisme, l'adhésion au principe de diversité semble aujourd'hui inévitable. D'une part, le recul nous permet d'en voir les lacunes et, d'autre part, il faut tenir compte des caractéristiques pluralistes de la société nord-américaine: mélanges multi-ethniques et migrations fréquentes, vieillissement des populations, développement des loisirs culturels, etc.

Nous croyons donc à la nécessité d'adapter nos designs à des réalités plus tangibles tout en faisant place à l'imaginaire et au symbolisme. À cet égard, la composition n'est pas uniquement affaire de style, mais avant tout l'expression d'une connaissance et d'une mise en valeur du contexte local, qui est source d'inspiration.